

*Département de la SOMME  
Arrondissement de MONTDIDIER  
Canton de MOREUIL  
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11  
Nbre de présents : 10  
Nbre d'absent(s) : 1*

*Date de convocation : 04/11/2016  
Date d'affichage : 14/11/2016*

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal du 8 novembre 2016**

Le huit novembre deux mille seize à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

**Étaient présents :** Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. BOILEAU Florent  
M. CARON Yves - Mme CHAVERON Colette - Mme DELAVENNE  
Fabienne - M. GAUDRILLER Patrick - M. PERRIN Sébastien - M. SALOMÉ  
Marc - M. WALLET Jacky

**Était absente :** Mme CADET Vinciane

Monsieur GAUDRILLER Patrick est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Approbation de la convention de paiement sur 4 ans de l'éclairage public**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des travaux d'amélioration de l'éclairage public sur la commune, considérant le coût élevé de l'opération, il convient de signer une convention de remboursement sur 4 annuités sans intérêts ni frais avec la société HEUDRON-DAUPHIN.

Monsieur le maire rappelle que le montant de cette opération s'élève à 57 765€ HT, soit 69 318 € TTC. Le mode de remboursement s'opère comme suit :

- 14 441.25 € HT (TP12b 102.80) pour le 1<sup>er</sup> remboursement en 2016
- + actualisation les années suivantes jusqu'en 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition de remboursement en 4 annuités, sans intérêts, ni frais.
- Autorise Monsieur le maire à signer la convention de paiement spécifique sur 4 ans.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Frédéric BINET